



Déclaration sur la performance sociale par les réseaux membres de PROXFIN

NOUS, LES REPRÉSENTANTS DE PROXFIN ACTIVEMENT ENGAGÉS DANS LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE SECTEURS FINANCIERS ACCESSIBLES À TOUS, RÉUNIS À DUCHESNAY LES 8, 9 ET 10 OCTOBRE 2008 :

Considérant la Déclaration d'Halifax de novembre 2006 dans laquelle était présenté et décrit l'impératif de conjuguer impact social et pérennité, double mission que s'est donné chacun des membres de Proxfin;

Considérant que les institutions financières composant Proxfin contribuent de façon significative à l'amélioration de l'accès aux services financiers pour les populations moins favorisées;

Considérant que le regroupement des institutions financières sous Proxfin permet à sept millions de familles d'accéder à des services financiers de qualité qui répondent à leurs besoins;

Considérant que les populations pauvres et à faible revenus ainsi que les micro, petites et moyennes entreprises n'ont pas suffisamment accès à des services et des produits financiers de base;

Considérant les recommandations du Livre Bleu publié en 2006 par les Nations Unies intitulé "*Construire des Secteurs Financiers Accessibles à Tous pour le Développement*" et l'appel lancé par les Nations Unies aux décideurs du monde entier à développer des visions et des orientations et à exécuter des stratégies pour la finance inclusive;

Considérant que la performance sociale est au cœur des débats de la rencontre de Duchesnay, troisième séminaire technique de Proxfin;

Considérant que les coopératives d'épargne et de crédit, institutions financières membres de Proxfin, n'ont jusqu'à présent pas mis l'accent sur la communication externe de leurs résultats en regard avec cette préoccupation de base,

DÉCLARONS CE QUI SUIT :

1. Nous réaffirmons que la performance sociale est au cœur des institutions coopératives et que cette préoccupation est intrinsèque à leur nature.
2. Nous affirmons que la vie coopérative est en soi une façon de rayonner sur la responsabilité sociale que nous avons envers la communauté. En conséquence, nous nous engageons à continuer de mettre en valeur toutes les activités de nos institutions qui s'inscrivent dans cette responsabilité et dans cette philosophie coopérative de retour au milieu.
3. Nous affirmons que les institutions de finance de proximité sont en mesure de trouver un intérêt réel et concret à rehausser la qualité de l'information sur la performance sociale pour le bénéfice de leurs membres, tout en ayant à cœur de continuer à répondre adéquatement à leurs besoins.

4. Nous convenons de l'importance de proposer des indicateurs sur la performance sociale qui seront le reflet de notre réalité coopérative. En parallèle, nous nous entendons pour accentuer nos efforts visant à améliorer de manière significative les principaux indicateurs de performance financière déjà utilisés.
5. Dans une perspective globale visant à rehausser la visibilité et la crédibilité des coopératives, nous nous engageons à diffuser auprès des membres, le public prioritaire, les mesures et les résultats tirés de ces indicateurs. Cette action rencontrera également un double objectif d'éducation des membres et de maintien d'une proximité financière auprès de ces derniers.
6. Nous affirmons que le rapportage sera un outil de développement des affaires et de positionnement dans le marché de plus en plus concurrentiel des services financiers. Le rapportage permettra plus de transparence financière. Il devra s'exprimer clairement, selon des standards internationaux, et en mettant plus d'emphase sur la distinction coopérative.
7. Nous soulignons que le rapportage par les coopératives est d'autant plus pertinent que les banques ont, depuis quelques années, le souci de publiciser leurs bonnes actions dans la communauté. Pourtant, leurs actions sociales s'inscrivent en marge de leurs opérations (leur base), tandis que pour les coopératives, qui ont bien sûr à cœur d'assurer la performance financière de leurs institutions, la performance sociale est un acquis dans leur nature profonde.
8. Nous portons une grande attention au fait que, même si le rapportage de la performance sociale s'avère un incontournable, les membres de Proxfin sont conscients de l'importance de sensibiliser leurs gestionnaires à la nécessité et à la pertinence de procéder à la cueillette et à l'analyse de données dans chacune des unités de base. La consolidation de la performance financière des institutions de finance de proximité est, plus que jamais, une condition essentielle pour assurer notre pérennité et notre développement.
9. Nous reconnaissons que la notion d'équité entre les femmes et les hommes s'inscrit naturellement dans cette préoccupation de performance sociale et de juste représentation de la communauté parmi ses membres. Nous confirmons par conséquent notre volonté d'institutionnaliser la notion d'équité entre les femmes et les hommes.
10. Nous certifions qu'à titre de réseau d'échange et de réflexion, Proxfin permettra à ses membres de partager la nature des indicateurs choisis pour mesurer la performance sociale, les actions entreprises, les résultats obtenus ainsi que la nature et les bénéfices du rapportage sur ce thème.

Fait à Duchesnay (Québec, Canada) le 10 octobre 2008

www.proxfin.org

